



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES (78)  
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE - CANTON DE BONNIERES

MAIRIE DE GOMMECOURT  
78270

12 bis, rue des écoles

☎ 01.30.93.06.91

📠 01.30.42.23.56

## Conseil Municipal du lundi 8 juin 2020 à la salle d'activités communales à 19h15

Présents : M. le Maire Gérard Solaro

Les conseillers municipaux : Mme Roselyne Bocquiaux (1<sup>ère</sup> adjointe), M. Patrick Hérouin (2<sup>ème</sup> adjoint), Mme Laetitia Bouin, Mme Audrey Cattus, Mme Stella Hébert-Le Bronec, Mme Sylvie Michanol Breton, Mme Clara Momencau, Mme Nadine Viers Ducros, M. Ramzi Ben Mansour, M. Didier Bertolo, M. Sylvain Cosnier, M. Olivier Fouquereau, M. François Macaire et M. Arnaud Thomas

*Mme Stella Hébert le Bronec est désignée secrétaire de séance*

### Lecture et approbation du PV du précédent conseil

M. le Maire remercie les conseillers de leur présence et dit que cette réunion est la première séance de travail de l'assemblée délibérante communale.

M. le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte-rendu du précédent conseil, en l'absence de commentaire, son approbation est votée à l'unanimité.

Il reprend l'ordre du jour préparé en bureau municipal et propose de rajouter deux délibérations : une concernant le contrat triennal 2020/2022 et l'autre concernant le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget.

- 1) Élection des délégués au CCAS
- 2) Élection des délégués à la Caisse des Écoles
- 3) Élection des délégués dans les organismes extérieurs :
  - SIVOS
  - Syndicat des Eaux de la Région de Bonnières
  - SISP
  - PNR
  - SEY
  - Correspondant défense
  - Suppléant à la CCPIF
- 4) Élection des délégués des commissions municipales
- 5) Délibérations diverses
  - Contrat triennal 2020/2022
  - Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget
- 6) Questions diverses

M. le Maire informe les conseillers municipaux des délégations attribuées aux adjoints :

Mme Roselyne Bocquiaux, 1<sup>ère</sup> adjointe : urbanisme, environnement, affaires scolaires, communication et culture, la signature des autorisations d'occupation du sol.

M. Patrick Hérouin, 2<sup>ème</sup> adjoint : Travaux, voirie, sécurité routière, services techniques

## **1. Élection des délégués au CCAS**

Monsieur le Maire dit qu'il faut élire 4 représentants au Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour le représenter au **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** :

Mme Nadine Viers, Mme Audrey Cattus, Mme Sylvie Michanol et M. Didier Bertolo

## **2. Élection des délégués à la Caisse des Ecoles**

Monsieur le Maire dit qu'il faut élire 3 représentants à la Caisse des Écoles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour le représenter à la **CAISSE DES ÉCOLES** :

Mme Sylvie Michanol, Mme Audrey Cattus et M. Ramzi Ben Mansour

## **3. Élection des délégués aux organismes extérieurs**

Le conseil municipal, à l'unanimité désigne pour le représenter au :

### SIVOS

Titulaire : M. Gérard Solaro

Suppléant : Mme Clara Momencau

### Syndicat des Eaux

Titulaires : M. Patrick Hérouin, M. Arnaud Thomas

Suppléants : Mme Laetitia Bouin, Mme Roselyne Bocquiaux

### Syndicat Des Sapeurs Pompiers de La Région De Bonnières - SISP -

Titulaires : Mme Stella Hébert Le Bronec, Mme Clara Momencau

Suppléants : Mme Laetitia Bouin, M. Didier Bertolo

### Parc Naturel Régional du Vexin Français

Titulaire : Mme Roselyne Bocquiaux

Suppléant : M. François Macaire

### SEY

Titulaire : M. Gérard Solaro

Suppléant : M. Arnaud Thomas

### Correspondant défense

Titulaire : M. Sylvain Cosnier

### CCPIF

Suppléante : Mme Roselyne Bocquiaux

Comité consultatif de la réserve nationale des côteaux de la Seine

Titulaire : M. Olivier Fouquereau

Suppléant : M. Ramzi Ben Mansour

## **4. Élection des délégués aux commissions municipales**

Le conseil municipal, à l'unanimité désigne les délégués suivants :

### FINANCES

Président : le Maire M. Gérard Solaro

Membres : le Conseil municipal dans sa totalité

### TRAVAUX (bâtiments, voirie, réseaux, éclairage public) ET SECURITE ROUTIERE

Mme Laetitia Bouin, M. Ramzi Ben Mansour M. Didier Bertolo, M. Patrick Hérouin, M. Arnaud Thomas,

### ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Mme Roselyne Bocquiaux, Mme Audrey Cattus, Mme Clara Momencau, Mme Nadine Viers, M. Ramzi Ben Mansour, M. Didier Bertolo, M. Olivier Fouquereau, M. Arnaud Thomas

### BULLETIN MUNICIPAL ET COMMUNICATION

Mme Roselyne Bocquiaux, Mme Sylvie Michanol, Mme Nadine Viers

### CULTURE ET JEUNESSE

Mme Roselyne Bocquiaux, Mme Clara Momencau, Mme Nadine Viers, M. Patrick Hérouin

### EGLISE

Mme Laetitia Bouin, Mme Clara Momencau, M. Sylvain Cosnier, M. Patrick Hérouin, M. François Macaire

### URBANISME

M. le Maire dit que cette commission sera chargée de mettre en œuvre la révision du PLU, elle ne débutera ses travaux qu'en 2021.

Mme Roselyne Bocquiaux, Mme Laetitia Bouin, M. Ramzi Ben Mansour, M. Olivier Fouquereau, M. Patrick Hérouin, M. Arnaud Thomas

### ORGANISATION DES FETES OFFICIELLES

M. le Maire dit qu'en toute logique tous les conseillers municipaux doivent en faire partie, tout le monde doit aider, mais il faut qu'il y ait des personnes chargées de gérer les achats.

Mme Audrey Cattus, M. Olivier Fouquereau sont désignés pour les achats.

## **5. Contrat triennal 2020/2022**

M. le Maire dit que les conseillers municipaux lui ont donné pouvoirs pour les demandes de subvention mais que, pour le contrat triennal et le contrat rural, étant donné le montant des subventions, il est préférable de consulter le conseil municipal.

Il dit que cette délibération est prise aujourd'hui afin de gagner du temps.

Il dit que le pont entre Sainte-Geneviève-lès-Gasny et Gommecourt, qui appartient pour moitié aux deux communes, va nécessiter d'importants travaux de réfection, que ce sera certainement un des premiers projets du contrat triennal.

### **Le conseil municipal à l'unanimité,**

**DECIDE** de solliciter du Conseil Départemental une subvention au titre du programme départemental 2020-2022 d'aide aux communes et structures interdépartementales en matière de voirie.

La subvention s'élèvera à 148 950 euros hors taxes soit 70% du montant de travaux subventionnables de 212 785 euros hors taxes.

**S'ENGAGE** à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, sur les voiries communales, d'intérêt communautaires ou départementales pour réaliser les travaux figurant dans le dossier, annexé à la présente délibération, et conformes à l'objet du programme.

**S'ENGAGE** à financer la part de travaux restant à sa charge.

## **6. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget**

M. le Maire dit que tant que le budget n'est pas voté, on ne peut engager de dépenses d'investissement, il dit qu'il y avait une demande avant le COVID concernant l'achat d'une machine à laver pour l'école afin que les ATSEM puissent laver les draps du dortoir. La situation est devenue urgente avec la mise en place du protocole sanitaire, le personnel de l'école utilisant des blouses pour travailler qui doivent être lavées tous les jours.

Il dit que pour des raisons de sécurité, il ne veut pas que la machine à laver soit sur l'école, il est envisagé de la mettre dans l'entrée de la pièce sous la mairie mais cela nécessite des travaux d'électricité et de plomberie qui ne pourront peut-être pas être réalisés rapidement.

Mme Hébert Le Bronec dit qu'il y a une salle de bains sous la mairie et que l'on pourrait y installer la machine à laver sans que cela nécessite des travaux importants.

Les conseillers municipaux approuvent cette idée.

### **Le conseil municipal à l'unanimité,**

Autorise le mandatement de la dépense d'investissement suivante au compte 2188 :  
Achat d'une machine à laver séchante : 900€

## **7. Questions diverses**

### Commission communale des impôts directs

M. le Maire dit que la commission communale des impôts directs doit être renouvelée.

Il faut pour cela proposer 24 candidats afin que le service des finances publiques en désigne 12 (6 titulaires et 6 suppléants), elle peut être composée d'élus ou de membres de la société civile, elle se réunit une fois par an pour émettre un avis sur les nouvelles impositions du foncier bâti et non bâti.

Cette liste de 24 candidats devra être approuvée par le conseil municipal.

M. le Maire demande si des conseillers municipaux sont intéressés pour être candidats à cette commission.

Mme Roselyne Bocquiaux, Mme Laetitia Bouin, Mme Clara Momenceau, Mme Sylvie Michanol, Mme Nadine Viers, M. Didier Bertolo, M. Sylvain Cosnier, M. Olivier Fouquereau se déclarent candidats à cette commission

### Recensement de la population en 2021

M. le Maire dit que le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021, qu'il doit nommer un coordonnateur communal afin d'organiser ce recensement.

Il demande si un des conseillers souhaite assumer cette mission, il dit que dans le cas contraire ce sera Mme Rachel Bertolo qui en sera chargée.

Les conseillers municipaux disent qu'il est préférable que Mme Rachel Bertolo continue d'assumer cette tâche puisqu'elle l'a déjà fait lors des précédents recensements.

#### Autres questions

M. le Maire dit que la tenue des bureaux de vote lors des élections fait partie des obligations des conseillers municipaux. Il souhaite qu'hormis pour des élections non prévues à l'avance, les conseillers réservent les dates des élections dès qu'elles sont connues.

Pour l'année 2021, il dit qu'il y aura des élections régionales et cantonales au printemps.

M. le Maire dit que lors de la campagne électorale l'équipe s'est engagée à ouvrir l'accès au cimetière le samedi et le dimanche jusqu'à 14h.

Depuis 3 semaines, il assume lui-même cette tâche et il souhaiterait que chacun le fasse à tour de rôle. Il propose que le cimetière soit ouvert de 9h à 14h le samedi, le dimanche et les jours fériés et de 8h à 14h les autres jours de la semaine comme actuellement.

M. le Maire demande aux conseillers municipaux d'y réfléchir et de lui apporter une réponse.

M. Bertolo et M. Fouquereau proposent de mettre en place la collecte d'objets destinés à la déchetterie chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois à partir du mois de septembre, comme ils s'y étaient engagés lors de la campagne municipale. Les déchets seront apportés par les habitants au garage communal, M. Bertolo et M. Fouquereau se chargeront de l'accueil des personnes. La mise en déchetterie sera assurée par les employés communaux le lundi matin.

Tous les déchets seront acceptés sauf les gravats, les pneus et les déchets verts.

M. Fouquereau dit que cela fait deux ans qu'il y a de l'amiante dans le marais, ce service permettrait de limiter les dépôts sauvages.

M. Bertolo et M. Fouquereau proposent de s'occuper du prêt du matériel festif (plateaux, tréteaux et bancs en bois) aux particuliers afin qu'il n'y ait plus de disparitions anormales. Les particuliers réserveraient le matériel en mairie et M. Fouquereau et M. Bertolo se chargeraient du retrait et du retour du matériel. M. le Maire dit qu'il n'est pas d'accord, qu'il souhaite que les employés communaux continuent de s'occuper du prêt du matériel mais que sauf exception celui-ci soit enlevé et rapporté par les particuliers emprunteurs, le retrait devant être effectué par les emprunteurs sur place.

Plusieurs disent également qu'il faudrait demander une caution aux emprunteurs et qu'il serait préférable que M. Bertolo et M. Fouquereau assurent le prêt du matériel.

M. le Maire dit que ce point sera mis à l'ordre du jour prochainement et qu'il y a urgence à procéder à un inventaire dont il a chargé le second adjoint.

M. Fouquereau dit que des camions de terre ont été déversés sur le chemin en haut de la rue des Ecoles, l'autorisation a été donnée par les employés communaux à la société qui a déversé, ce qu'il ne critique pas en soi, mais il considère qu'il faudrait que la mairie en soit informée auparavant.

M. Bertolo dit que la société qui installe la fibre à Gommecourt est d'accord pour donner à la commune un touret en bois, lequel après avoir été traité, pourrait être installé au lavoir afin de faire une table pour les promeneurs comme cela avait été prévu par l'ancien conseil municipal.

M. Hérouin dit que la fibre est en cours d'installation et qu'il y aura une réunion d'information. M. le Maire ajoute que le service sera opérationnel vraisemblablement avant la fin de l'année 2020.

M. le Maire informe les conseillers municipaux qu'ils ont chacun une bannette à leur nom dans la pièce des archives attenante à la salle du conseil. Cette bannette est destinée aux courriers qu'ils reçoivent en leur qualité d'élus et il les invite à venir en mairie pour les relever.

M. Hérouin dit que la clôture du garage communal chemin de la Côte aux Chiens est abimée, que l'ancien conseil municipal avait décidé à l'occasion de son remplacement d'installer un portail à cet endroit, que le cout est d'environ 2 000€. M. le Maire précise que cette somme est programmée dans le projet de budget.

M. le Maire dit que le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 29 juin 2020, qu'il sera principalement consacré au vote du budget et des taux.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est levée à 21h15*

Délibération n°1 :	« Élection des délégués au CCAS »
Délibération n°2 :	« Élection des délégués à la Caisse des Écoles »
Délibération n°3 :	« Élection des délégués au SIVOS »
Délibération n°4 :	« Élection des délégués au Syndicat des Eaux de la Région de Bonnières »
Délibération n°5 :	« Élection des délégués au SISP »
Délibération n°6 :	« Élection des délégués au PNR »
Délibération n°7 :	« Élection des délégués au SEY »
Délibération n°8 :	« Élection du correspondant défense »
Délibération n°9 :	« Election du délégué suppléant à la CCPIF »
Délibération n°10 :	« Élections des délégués des commissions communales »
Délibération n°11 :	« Contrat triennal 2020/2022 »
Délibération n°12 :	« Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement »

Roselyne Bocquiaux

Laetitia Bouin

Ramzi Ben Mansour

Didier Bertolo

Audrey Cattus

Sylvain Cosnier

Olivier Fouquereau

Patrick Hérouin

Stella Hébert Le Bronec

Sylvie Michanol Breton

Clara Momenceau

Gérard Solaro

Arnaud Thomas

Nadine Viers Ducros

François Macaire